

Réunion du 4 juillet 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président  
Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLY, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur David HECKEL

Absent(s) : Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Pierre MARMILLOD

Rapporteur : Monsieur Laurent FURST

**N° CP/2011/477 - Soutien à l'emploi et à diverses initiatives - 2133**  
**Soutien à différentes actions dans le domaine de l'animation économique**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer les aides suivantes :

- au collègue "Jean Monnet" à STRASBOURG, une subvention de 1 500 € au titre de la participation départementale à l'organisation du "Carrefour des formations" qui s'est déroulé du 14 au 17 février 2011 à STRASBOURG-Neudorf
- à l'Association "Fond'Action Alsace", une subvention de 6 000 € au titre de la participation départementale à l'organisation de la Remise des trophées "Fond'Action Alsace 2011"
- à la Couveuse d'activités et d'entreprises "CREACITE", une subvention de fonctionnement d'un montant maximal de 10 000 € au titre de l'année 2011.

Elle approuve par ailleurs la convention financière 2011-2013 à intervenir entre "CREACITE" et le Département, et autorise son président à signer cette convention.

Elle décide également d'attribuer une subvention de 15 000 € en vue du soutien au fonctionnement et aux actions de promotion 2011 de "Strasbourg Convention Bureau".

Cette subvention sera versée dans son intégralité dès cette délibération rendue exécutoire, conformément au règlement financier.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110704-58647-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 07/07/11